COMPTE-RENDU

ATELIER n°3

Comment les accès, les flux et les stationnements s'organiseront-ils aux abords du Campus Paris Saint-Germain ?

12 SEPTEMBRE 2017

Restaurant du complexe sportif Marcel Cerdan
129, avenue de la Maladrerie

POISSY

Table des matières

1. Préambule 3
2. Un questionnement sur les stationnements et les circulations aux abords du Campus 3
3. Chiffres clés de l'atelier 4
4. Déroulé de l'atelier 5
5. Synthèse des contributions 6
5.1 Temps 1 / Circulation et accès, une composante du Campus 6
Déroulé du temps 1 6
5.2 Temps 2 / Consolidons ensemble les aménagements envisagés 8
Déroulé du temps 2 8
..... 9
..... 9
Synthèse quantitative 10
Synthèse séquence 1 : consolidons ensemble les aménagements envisagés… …pour la zone 1 11
Synthèse séquence 2 : consolidons ensemble les aménagements envisagés… …pour la zone 2 13
Synthèse séquence 3 : consolidons ensemble les aménagements envisagés… …pour la zone 3 15

1. Préambule

Dans le cadre de son projet de Campus à Poissy, futur centre d'entraînement et de formation, le Paris Saint-Germain a souhaité organiser une concertation préalable à l'enquête publique. L'objectif est de permettre une intégration réussie du Campus Paris Saint-Germain sur son territoire d'accueil.

Cette concertation, lancée depuis le 27 juin et se déroulant jusqu'au 27 septembre 2017, propose aux habitants de s'informer et de s'exprimer grâce un dispositif complet, en mairie, sur Internet (www.campus.psg.fr) et grâce à des rendez-vous : réunions publiques, permanences avec le garant, ateliers thématiques.

Plus spécifiquement, ces ateliers sont articulés autour de trois thématiques :

- **Atelier n°1 :** Comment le Campus Paris Saint-Germain s'intègrera-t-il dans la vie du quartier ?
- **Atelier n°2 :** Comment le Campus Paris Saint-Germain s'intègrera-t-il dans le paysage ?
- **Atelier n°3 :** Comment les accès, les flux et les stationnements s'organiseront-ils aux abords du Campus Paris Saint-Germain ?

2. Un questionnement sur les stationnements et les circulations aux abords du Campus

Le présent compte-rendu relate l'atelier n°3 qui s'est déroulé le 12 septembre 2017, au Restaurant du complexe sportif Marcel Cerdan, à Poissy, de 20h à 22h30. La thématique discutée était :

« Comment les accès, les flux et les stationnements s'organiseront-ils aux abords du Campus Paris Saint-Germain ? »

Les objectifs de l'atelier :

- Rencontrer les citoyens, les habitants et plus généralement faire connaissance
- Recueillir les perceptions du site, les attentes, les questionnements des participants
- Permettre aux participants de se projeter
- Recueillir des idées et avis sur la base des différents scenarii d'aménagements proposés (scenarii initialement présentés à la concertation et scenarii alternatifs à l'étude)

M. Michel Gaillard, garant de la concertation nommé par la CNDP (Commission nationale du débat public) était présent pour s'assurer de la bonne conduite de l'atelier. Il a invité les participants à présenter leurs idées et propositions.

M. Jamal Riffi, Directeur Immobilier du Paris Saint-Germain ; Mme Sandrine Hubert, consultante pour le Paris Saint-Germain (cabinet Eight Advisory) ; M. Antony Vautrin chargé d'études chez Iris Conseil ; M. Louis Lafargue, architecte au cabinet Wilmotte & Associés ; étaient présents pour répondre aux questions des participants.

3. Chiffres clés de l'atelier

40 participants

18 Pisciacais

Dont **8** Riverains, résidents de la Bidonnière

11 Aigremontois

4 Feucherollais

2 Orgevalais

5 participants vivant à l'extérieur des villes limitrophes

+de 90 contributions

4. Déroulé de l'atelier

L'atelier a été organisé sous forme de 5 tables rondes de 8 participants. Chaque table a désigné un rapporteur chargé de restituer leurs suggestions, questions, impressions.

L'atelier s'est déroulé en deux temps :

- un premier temps sous forme d'échauffement pour donner toutes les clés du sujet aux participants (présentation de l'approche générale, des partenaires, de leurs champs d'action et du diagnostic global du site) ;
- un second temps contributif durant lequel les participants étaient invités à réagir sur les aménagements envisagés, pour chaque zone.

5 **tables de 8 participants**

1 **rapporteur désigné par table**

2h30

d'atelier

5. Synthèse des contributions

5.1 Temps 1 / Circulation et accès, une composante du Campus

Déroulé du temps 1

Durée

- 15 mn

Objectifs

- Échauffement :
    - Présentation de l'approche générale
    - Les différents partenaires impliqués, des compétences mobilisées
    - Le diagnostic global du site

L'approche générale

Ce thème des accès et des circulations est un sujet important, il a déjà été évoqué parmi d'autres thèmes lors de l'atelier n°1 du 3 juillet 2017, c'est pourquoi les études ont été poursuivies cet été. Ainsi, depuis les scenarii d'aménagements proposés initialement à la concertation, des aménagements alternatifs à l'étude sont nés de discussions avec toutes les parties-prenantes, des ateliers de la concertation et des études menées.

Le Club a tenu compte des mobilités plurielles du territoire, incluant ainsi les déplacements automobiles, piétons, mais aussi en transports en commun.

Deux temporalités sont étudiées dans les analyses réalisées :

- Le quotidien, avec 300 à 350 personnes fréquentant le Campus
- L'exceptionnel, pour un match deux à trois fois par an accueillant jusqu'à 3 000 personnes

Différents partenaires impliqués, des compétences mobilisées

Les différents partenaires impliqués autour de la question des accès et des circulations et leurs périmètres d'action sont :

- **Le Paris Saint-Germain**, en charge des voiries internes et du raccordement du site au tissu viaire
- **GPS&O, la Ville de Poissy et les communes environnantes**, en charge des voieries publiques
- **Le Conseil départemental des Yvelines**, en charge de la RD30 et de la RD113

Le diagnostic global du site

Le site de Poncy avec sa position au cœur d'une véritable intersection routière (A13, A14, RD30, RD113) est, pour le Paris Saint-Germain, un site d'exception. Il intègre deux éléments indispensables au développement du Campus : des liaisons performantes et une surface importante de 74 hectares. Les liaisons autoroutières sont une des raisons du choix du Paris Saint-Germain : l'A13 et l'A14 permettent en effet de rejoindre à la fois Boulogne, le siège, le Parc des Princes et le stade Pierre de Coubertin, où se déroulent les matchs des footballers et handballeurs, et le centre Ooredoo de Saint-Germain-en-Laye.

Si le site a de grands atouts, des particularités sont à prendre en compte :

- Les 3 axes existants (la rue de la Bidonnière, la RD30, la RD113)
- Une faible desserte en transports en commun
- Des équipements piétons/cycles limités

C'est sur ces sujets-là que les participants ont été invités à contribuer lors de cet atelier.

Le site de Poncy à Poissy

5.2 Temps 2 / Consolidons ensemble les aménagements envisagés

Déroulé du temps 2

Durée

1h

Objectifs

- Recenser les avis et les questionnements des participants sur la base des deux scenarii d'aménagements présentés pour chacune des trois zones
- Identifier et collecter les questions et les suggestions clés des participants

Trois zones concernées par tous les modes de transports :

- La zone du Stade (1)
- La couture urbaine (2)
- La zone du centre d'entraînement et de formation (3)

Consigne

- Identification des questions et des suggestions pour chacune des zones
- Restitution des idées clés sélectionnées par le groupe

Méthode de participation

Une séquence prévue pour chaque zone.

Par séquence, chaque table dispose d'un support de restitution conçu en quatre parties :

- un scénario initial présenté à la concertation
- un ou des scenarii alternatifs à l'étude
- des coupes et des tracés des aménagements
- un support de contribution (questions/suggestions)

Des post-it sont également mis à disposition pour noter les questions et les suggestions à positionner sur le support de contribution.

Chaque réflexion collective est précédée d'une présentation orale des aménagements de la zone par M. Jamal Riffi et M. Louis Lafargue.

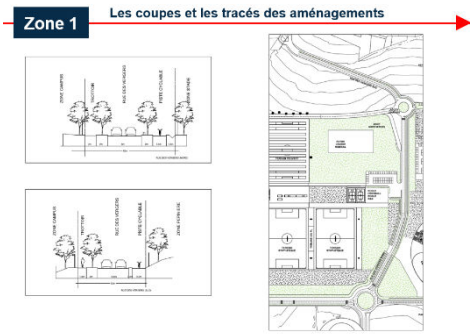

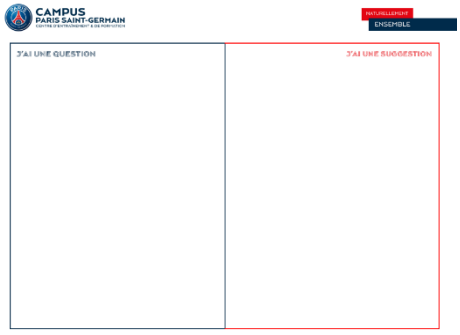

Quatre supports mis à disposition des participants

Synthèse quantitative

Répartition entre questions et suggestions

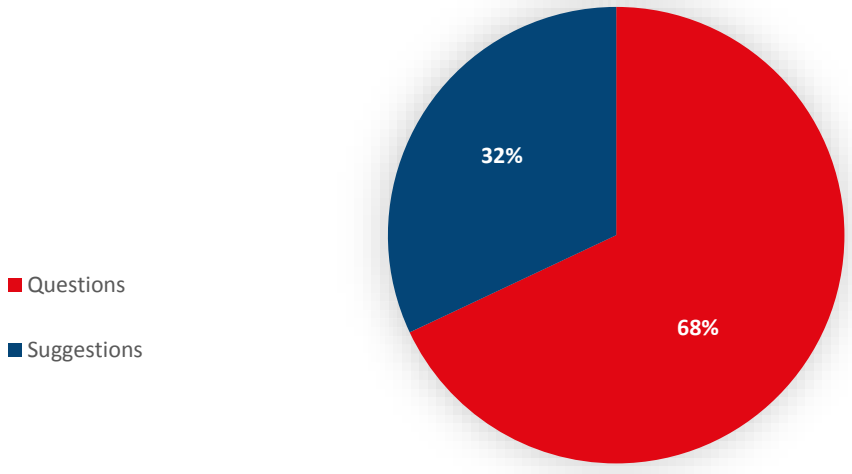

Les participants se sont principalement interrogés sur les aménagements présentés.

Synthèse séquence 1 : consolidons ensemble les aménagements envisagés…
…pour la zone 1

Présentation des aménagements projetés pour la zone 1 : la zone du Stade

M. Louis Lafargue, architecte au cabinet Wilmotte & Associés, présente la première zone qui concerne une des deux nouvelles voies créées (liaison hameau de la Bidonnière-Poissy).

Le scénario initial présenté à la concertation est constitué d'une voie qui relierait le hameau de la Bidonnière à la RD113. Cette voie viendrait remplacer la rue de la Bidonnière, supprimée. Elle scinde le site en deux en desservant d'une part, le Campus et d'autre part, le stade. Un trottoir et une piste cyclable seraient aménagés sur cette nouvelle rue dite « des vergers ». Ce scénario prévoit également la création d'un rond-point à l'entrée nord-ouest.

Ce schéma initial a été nourri de nombreux échanges depuis le début de la concertation et a donné lieu à des scenarii alternatifs à l'étude :

- création d'un second rond-point sur la nouvelle rue qui permettrait de fluidifier le trafic et d'éviter de rentrer dans le hameau de la Bidonnière en facilitant le demi-tour ;
- dimensionnement du rond-point et de la voie d'accès en cours d'étude.

Zone 1 : scenario initial présenté à la concertation

Zone 1 : scenarii alternatifs à l'étude

Synthèse des contributions

- ***Les accès et les circulations à proximité du hameau de la Bidonnière***

Les participants manifestent unanimement le souhait de conserver uniquement le scénario alternatif qui prévoit la création d'un second rond-point permettant ainsi de limiter l'entrée dans le hameau de la Bidonnière : *« Le second rond-point est impératif, c'est une super idée ! »*.

Si certains se demandent pourquoi le nouveau rond-point ne suffirait pas à l'accès des professionnels (plutôt que de prévoir un accès sur la RD30), d'autres expriment la crainte de voir un engorgement du rond-point les jours de match.

Des participants se demandent comment sera organisée la coordination entre les deux ronds-points. D'autres souhaiteraient un autre rond-point pour le raccordement du haut de la Bidonnière au niveau des premières habitations.

- ***Les circulations piétonnes et cyclistes***

La sécurité de la circulation piétonne dans cette zone est un sujet évoqué à plusieurs reprises. Les participants s'interrogent sur les limitations de vitesse et la signalétique associée et proposent d'installer un passage piéton qui permettrait d'avoir une surélévation pour éviter les excès de vitesse. La gestion des flux entre cyclistes et automobiliste est également source de questionnements, la création d'un passage souterrain ou passerelle pourrait être une solution.

- ***Les accès à la zone***

Des participants se demandent si la zone autour du stade, avec la fan zone et les boutiques, sera accessible aux piétons. Certains suggèrent de prévoir un accès automobile direct au stade en parallèle de l'accès au rond-point. Ils précisent la nécessité d'organiser un sens de circulation si un accès direct depuis la nouvelle rue est prévu.

- ***La desserte en transports en commun***

Des participants questionnent le positionnement des arrêts de bus et de la navette « Stade – Gare RER » dans cette zone. Une contribution interroge la possibilité de prévoir des espaces favorisant l'intermodalité.

Synthèse séquence 2 : consolidons ensemble les aménagements envisagés…
…pour la zone 2

Présentation des aménagements projetés pour la zone 2 : la couture urbaine

M. Jamal Riffi explique que l'aménagement envisagé sur cette zone est un axe est-ouest parallèle à la RD113, appelé à ce jour allée du Campus. Il éviterait de surcharger les voiries existantes et de préserver la quiétude du hameau de la Maladrerie.

M. Louis Lafargue poursuit en précisant que le Paris Saint-Germain souhaite créer une entrée principale sur cette nouvelle route qui constituera un des principaux accès au Campus. Bordée d'arbres, une piste cyclable et des trottoirs y seront installés. Une voie sans issue sera créée pour accéder au hameau, le préservant ainsi du trafic généré.

Pour accéder à cette nouvelle rue depuis la RD113, le scénario initial prévoyait la création de deux barreaux d'accès de part et d'autre du hameau de la Maladrerie. Suite au travail effectué, le scénario alternatif propose de ne conserver qu'un seul de ces barreaux, au niveau de la Maladrerie, ce qui permettrait un accès facilité pour les riverains.

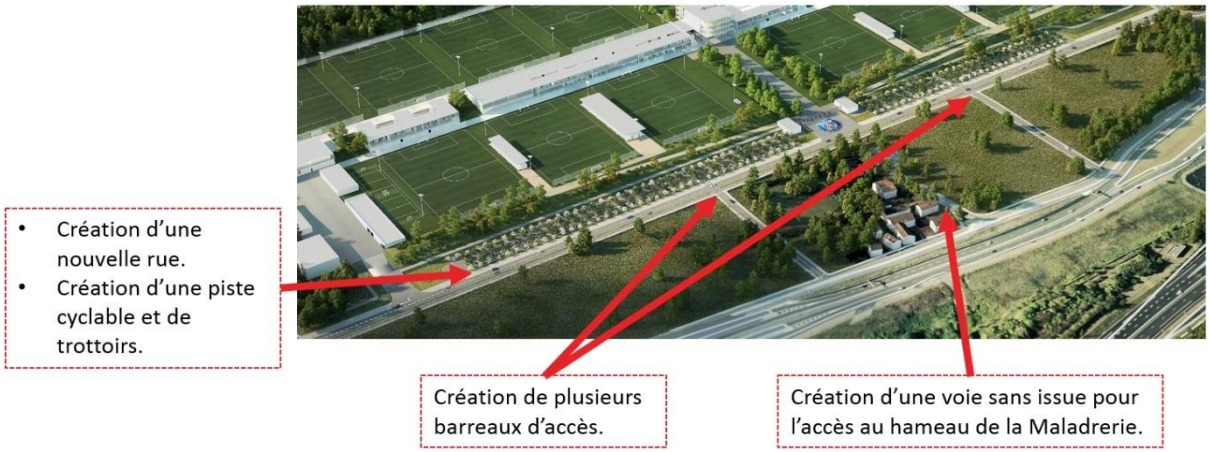

Zone 2 : scénario initial présenté à la concertation

Zone 2 : scénario alternatif à l'étude

Synthèse des contributions

- ***L'accès à la nouvelle rue***

Sur la question des barreaux d'accès à la nouvelle rue depuis la RD113, les opinions sont partagées : si certains se demandent pourquoi en supprimer un dans le scénario alternatif et suggèrent de conserver les deux barreaux d'accès (scénario initial) pour la tranquillité des habitants de la Maladrerie, d'autres proposent de déplacer le barreau unique dans le scénario alternatif à l'est ; d'autres encore questionnent la légitimité des barreaux et proposent de tous les supprimer, indiquant que les deux barreaux qui arrivent sur la nouvelle route sont dangereux. Certains participants proposent qu'un des barreaux soit uniquement piéton. Une contribution demande pourquoi ne pas créer un accès direct à la contre-allée depuis le rond-point « des vergers ».

- ***La desserte en transports en commun***

Sur les transports en commun, des participants se demandent quels arrêts sont prévus sur la rue du Campus, certains suggèrent la création d'une station multimodale.

- ***Les autres sujets évoqués par les participants***

Sur la couture urbaine, les participants se demandent comment va être occupée cette zone située de part et d'autre des barreaux. Une contribution demande un fléchage précis de la zone pour mener vers le hameau de la Bidonnière, la commune d'Orgeval et le Golf à proximité. Une contribution suggère de changer de côté les pistes cyclables : du côté du centre plutôt que du côté RD113.

Synthèse séquence 3 : consolidons ensemble les aménagements envisagés…
…pour la zone 3

Présentation des aménagements projetés pour la zone 3 : la zone du centre d'entraînement et de formation

M. Jamal Riffi présente ce qui a été imaginé pour la zone du centre d'entraînement et de formation. Centrée sur la RD30, cette zone a fait l'objet de nombreuses discussions depuis le début de la concertation. Le scénario initial prévoyant la création d'un rond-point au niveau de l'entrée des professionnels permettra de sécuriser la voie d'accès.

M. Louis Lafargue explique que les nombreuses discussions ont amené à penser au scénario alternatif suivant : le déplacement de ce rond-point au niveau de l'entrée d'Aigremont, la création d'une voie d'accès pour la zone des professionnels, plutôt qu'un rond-point, et enfin la création d'un îlot central entre les deux voies de la RD30. Ces aménagements permettront de sécuriser les accès et limiteront la vitesse sur la RD30.

Le scénario alternatif à l'étude prévoit également la création d'une piste cyclable et de trottoirs et étudie le possible raccordement au chemin rural longeant la forêt de Marly et la ferme de Poncy. Sur ce sujet, la demande de la continuité cyclable jusqu'à Poissy est étudiée et proposée à la communauté urbaine.

M. Jamal Riffi affirme que les attentes sur la RD30 sont écoutées attentivement. En effet, un travail global sur les deux ronds-points est effectué, le Paris Saint-Germain n'intervient que sur une petite partie mais les contributions qui concernent les autres espaces sont intéressantes puisque le Club y sera confronté dans trois ans.

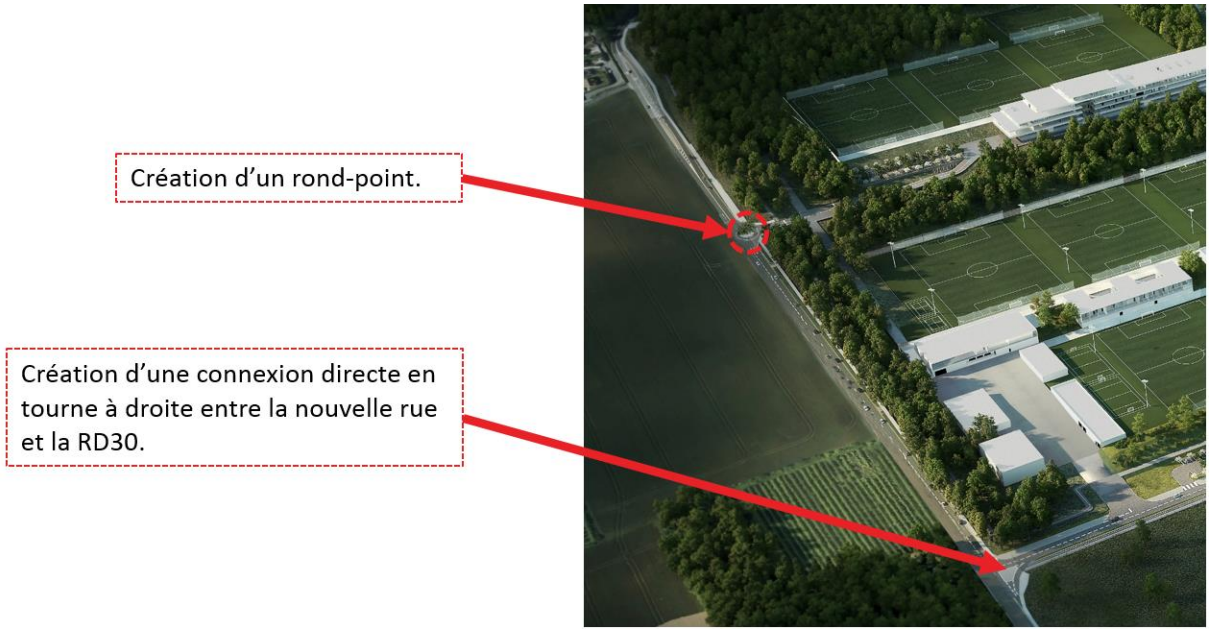

Zone 3 : scénario initial présenté à la concertation

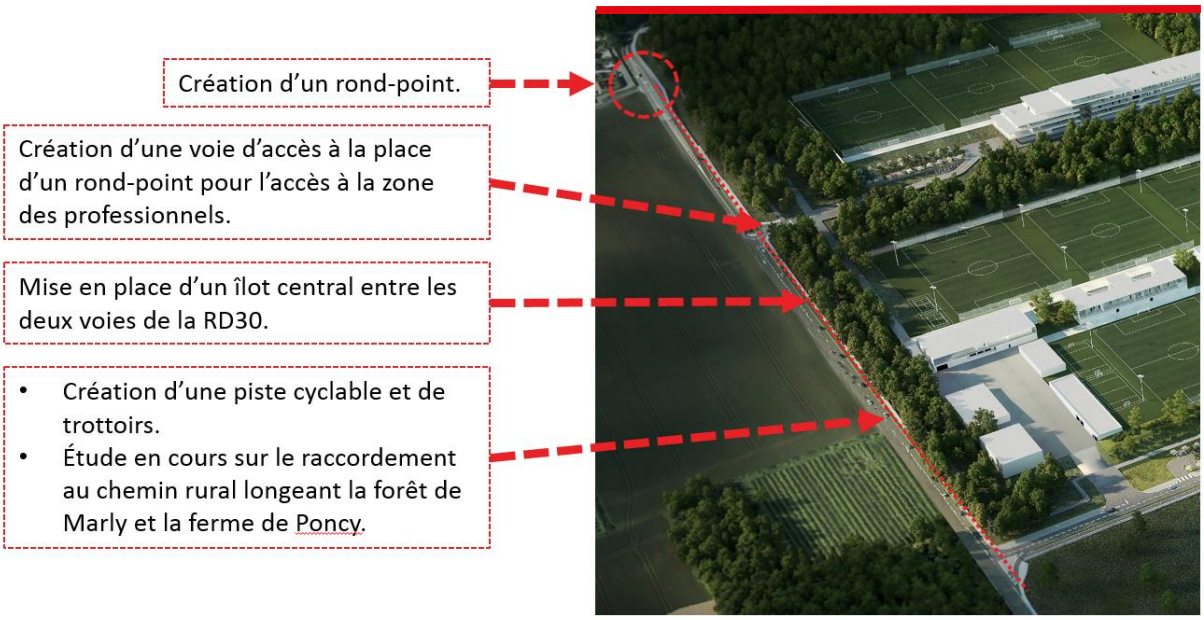

Zone 3 : scénario alternatif à l'étude

Synthèse des contributions

- ***Le rond-point d'Aigremont***

De manière générale, les participants sont très favorables aux aménagements étudiés dans le scénario alternatif : *« Ces nouvelles pistes sont de très bonnes idées ! »* ; *« La création du rond-point d'Aigremont est une très bonne idée »*. Plusieurs participants suggèrent néanmoins de revoir légèrement le positionnement du rond-point en sortie de virage : *« Descendre légèrement le rond-point d'Aigremont » ; « Le rond-point d'Aigremont pourrait-il être 100 mètres plus bas ? ».*

- ***La circulation sur la RD30***

Cette double voie en sens unique, où la vitesse est généralement élevée est perçue par les riverains (habitants de la commune d'Aigremont) comme bruyante et dangereuse. Des participants questionnent la mise en place d'une limitation de vitesse et demandent si un aménagement anti-bruit est prévu. M. Jamal Riffi précise que c'est le département qui a la compétence sur ce sujet.

- ***La sortie des professionnels***

La sortie des professionnels prévue sur la RD30 est source de questionnements. Des participants suggèrent plutôt de créer une voie intérieure jouxtant la RD30, pour éviter que des supporters ne stationnent sur la RD30 pour voir l'arrivée des joueurs professionnels. Sur ce point, M. Jamal Riffi explique la nécessité d'une entrée spécifique des professionnels sur la RD30 et précise que la sortie des professionnels se fera, en revanche, de l'autre côté du Campus. Il ajoute que des aménagements paysagers seront installés et empêcheront le stationnement des fans.

- ***Le chemin de Poncy***

Les participants s'interrogent sur la préservation du chemin de la ferme de Poncy et suggèrent de le mettre en accès riverains pour éviter le stationnement des fans. En réponse, M. Jamal Riffi explique que le chemin de la ferme de Poncy est classé et hors du périmètre du projet, il reste donc tel qu'il est.

- ***Les pistes cyclables et les trottoirs***

Plusieurs participants souhaitent que des connexions avec les piétons et les cycles soient prévues au rond-point d'Aigremont, tout en assurant la sécurité des croisements avec les voitures. Les participants saluent la volonté du Paris Saint-Germain d'étudier la création d'une boucle de pistes cyclables complète autour du site.